



MARS 2024
N° 1 69^e ANNEE

WWW.UNITERRE.CH

CONVOCATION
AG ordinaire (page 8)

CROWDFUNDING
procès Elsa

PROTECTION
aux frontières

8^{ème} CONFERENCE
la Via Campesina

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT



AVANCER

AVEC CONVICTION

EDITORIAL

YVES BATARDON
PAYSAN ET MEMBRE DU COMITÉ, SORAL (GE)

C'est fort d'un beau dynamisme que 2024 a débuté pour Uniterre. Notre engagement en faveur de l'agriculture paysanne résonne toujours plus loin dans les campagnes, et nous avons eu la joie d'accueillir une centaine de nouveaux membres en 2023. En Valais, en écho à notre campagne pour des prix équitables, des paysan-nes et vigneron-nes motivé-es souhaitent créer une section régionale. Plus nous serons nombreux-ses, plus nous serons entendu-es. Comment imaginer l'avenir de la terre, de nos fermes, de nos familles? Comment donner l'envie et l'espoir aux jeunes de s'engager à devenir paysan-nes? En premier lieu, nous devons œuvrer avec énergie pour redonner la juste valeur à notre terre nourricière et à tou-tes celles et ceux qui en vivent.

A Uniterre, nous défendons une production indigène et des prix équitables dans un environnement naturel et social vivant. C'est pour cela que nous sommes dans l'action, en nous inspirant de luttes victorieuses, comme en 1953 où 4'000 paysan-nes avaient bloqué la gare de Saxon et imposé à la Confédération d'instaurer le système des 3 phases pour réguler les importations de fruits et légumes.

C'est ensemble que nous, paysan-nes, pouvons éclairer notre avenir en nous concentrant sur l'essentiel. Notre pays doit immédiatement revaloriser ce qui est indispensable pour la vie. L'alimentation est la base de notre existence, pourtant aujourd'hui elle ne représente en moyenne que 8% du budget d'un ménage en Suisse. 8% pour ce qui est indispensable, vraiment? Il est cependant difficile pour les paysan-nes de se sentir légitimes à réclamer des prix justes, quand on leur dit continuellement: "Vous les paysans, vous êtes déjà soutenus par des paiements directs! Vos produits sont chers! Vous n'êtes pas compétitifs et en plus vous polluez". Ces allégations dénigrantes ne sont pas le fruit du hasard, elles sont alimentées par les émissaires de l'économie de marché présents au Parlement fédéral. Ils votent comme une aumône les budgets agricoles. Pourtant cet argent ne fait que transiter dans les poches des familles paysannes, car finalement ce sont les intermédiaires, les fournisseurs et la grande distribution qui en profitent pour alimenter leurs marges indécentes, alors que la destruction du tissu rural se poursuit inexorablement. Alors comment rester fier face à la réalité d'aujourd'hui? Un pays où les actifs financiers des banques suisses génèrent 14 fois plus de carbone que toute la population résidente. Scandale après scandale, les banques sont toujours libres d'autoréguler leurs impacts sociaux et environnementaux. Pendant ce temps, l'OFAG nous livre aux loups et nous assomme de contraintes environnementales hors sol, déconnectées de notre réalité paysanne, et pour ainsi dire jamais rétribuées correctement. En 2024, être paysan-ne, ce n'est plus seulement se défendre. C'est aller à la confrontation en dénonçant l'économie libérale, incapable de préserver l'essentiel et de mettre des limites au superflu. A nous d'agir ensemble en faisant preuve de clairvoyance face à notre devenir. Merci à tou-tes d'y participer! •

FOCUS: LA VIGNE ET LE VIN

L'agriculture est la première victime du libre-échange qui impose la concurrence de produits importés à bas prix. Les agriculteur-rices doivent réclamer haut et fort une politique économique régulée et protectionniste.

L'AGRICULTURE A BESOIN DE PROTECTIONNISME

WILLY CRETEGNY
PRÉSIDENT DE L'ASVEI, LA VRILLE

Le constat est alarmant, notre société surconsomme, elle produit de plus en plus de déchets, les produits de consommation font le tour de la planète grâce à des transports très polluants et à bas prix. La pollution a conduit à un grave dérèglement du climat entraînant partout des catastrophes naturelles, mettant en danger de plus en plus de populations.

LA POLITIQUE RESPONSABLE, en grande partie, de cette situation a un nom : libre-marché ou libre-échange. Cette politique a un seul but : le profit grâce à un marché dérégulé. Quels sont les principes du libre-échange ? Ses partisans considèrent toutes les mesures de régulation économique ou normative entre les Etats comme des entraves à la circulation des marchandises et des richesses. Les accords de libre-échange portent donc essentiellement sur la diminution, voir la suppression des taxes à l'importation. A cela s'ajoute la suppression des entraves techniques que sont les normes de fabrication, ainsi que toutes les mesures de protection des productions locales comme les contingents d'importation.

LA PLUS GRANDE RÉUSSITE DES PARTISANS DU LIBRE-ÉCHANGE est d'avoir réussi à inscrire dans le discours de tous, aussi bien de gauche que de droite, qu'il fallait réduire au strict minimum le rôle d'arbitre de l'Etat. Avec ce discours ils ont réussi à diaboliser le protectionnisme avec ses mesures fiscales, ses mesures anti-dumping, ses mesures de protection de nos normes et de notre production industrielle et agricole. L'agriculture est la première victime du libre-échange. Il est impossible de régater face à la concurrence des produits importés à très bas prix. En plus des coûts de productions inférieurs, les producteurs étrangers bénéficient de normes sociales et environnementales bien moins exigeantes, voire inexistantes. Cette distorsion de concurrence doit être combattue pour que la production locale puisse subsister.

PROTÉGER LES PRODUITS LOCAUX c'est avant tout protéger le tissu social et économique qui donne un sens à la vie communautaire. Acheter local et produire localement ne doit pas avoir pour seul but de lutter contre le réchauffement climatique, cela doit être le développement des liens de société. Le plus grand dégât de la globalisation est la destruction de ce tissu social et économique local qui nous rend interdépendants. Un des objectifs de l'Etat doit être d'avoir une politique économique, sociale et environnementale qui développe ce tissu. Le protectionnisme trouve son sens dans cette nécessité de protéger un développement responsable. Un Etat qui reconnaît l'importance de protéger ce à quoi sa population tient, sa production, ses manières

de faire - en bref, son tissu économique - est un pays de droit qui est également plus juste vis-à-vis des autres pays.



BEAUCOUP RÉCLAMENT AUJOURD'HUI LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, mais c'est de souveraineté tout court dont nous avons besoin avant tout. Pour protéger l'environnement, pour protéger le tissu social et économique nous devons avoir un Etat souverain qui ose le non-alignement, comme une politique d'ouverture aux autres pays, aux autres politiques. La politique d'alignement au niveau mondial, dictée par l'OMC, est une politique de guerre avec comme arme la distorsion de concurrence, la concurrence déloyale et le dumping. Seul le respect de la souveraineté des peuples et des nations permet de faire progresser la société par la diversité des choix. La démocratie ne doit en aucun cas être limitée par la politique économique internationale. Surtout quand celle-ci nous dicte des choix incompatibles avec nos choix en matière sociale et environnementale. Un nouvel accord institutionnel avec l'Europe nous imposant la reprise automatique de ses décisions en matière économique est un bel exemple de la politique de libre-échange et ne doit en aucun cas être signé. Accorder la priorité au principe du libre-marché va mettre en danger notre démocratie et notre souveraineté. La viticulture et l'agriculture doivent dire haut et fort qu'elles veulent une politique économique régulée et protectionniste.

DEUX EXEMPLES CONCERNANT LA VITICULTURE :

- La filière doit réclamer le retour des contingents de volume. Depuis les accords du GATT (aujourd'hui OMC) en 1994, ces contingents de volume ont été interdits et

remplacés uniquement par des contingents tarifaires. Contrairement au contingent de volume qui limitait l'importation, le contingent tarifaire ne constitue pas une limite du volume importé, mais il accorde un tarif douanier préférentiel, c'est-à-dire au prix plancher. Donc nos produits ne sont plus du tout protégés, au contraire, ce type de contingent est un encouragement à importer à très bas prix.

- Elle doit exiger l'application de l'alinéa 2b de l'article 22 de la Loi sur l'agriculture. Cet article traite de l'attribution des contingents tarifaires. L'alinéa 2b spécifie qu'ils doivent être attribués proportionnellement à la prestation fournie en faveur de la production suisse. L'application actuelle se base sur l'alinéa 2d et attribue les contingents au fur et à mesure des demandes, sans condition. Il faudrait appliquer l'alinéa b et attribuer les parts du contingent d'importation uniquement à ceux qui commercialisent des vins suisses. L'effort de ces derniers serait ainsi récompensé et cela assurerait un marché plus stable pour les vigneronnes avec de meilleurs prix.

Ces deux mesures réclamées par la viticulture sont des mesures protectionnistes. Elles répondent au principe de bon sens et de cohérence : "Avant d'importer, on doit manger ce qu'il y a dans notre jardin". Toute l'agriculture doit revendiquer des mesures de protection de la production locale.

L'ABSENCE DE PROTECTIONNISME entraîne aujourd'hui des conséquences délétères pour l'entier de la société :

- Importation de l'autre bout de la planète sur des bateaux polluants.
- Gaspillage par la mise sur le marché de biens importés à bas prix.
- Importation de biens de mauvaise qualité, pas réparables, pas récupérables.
- Raréfaction des ressources par une consommation démesurée encouragée par les prix bas.
- Explosion du volume des déchets.
- Disparition de la production industrielle locale (par ex. les panneaux solaires).
- Le dumping et les prix bas poussent à une agriculture industrielle, les petites fermes familiales disparaissent les unes après les autres.

Pour ne citer que cela.

LE DÉBAT SUR UN NOUVEL ACCORD AVEC L'EUROPE, ou encore le projet d'accord avec le MERCOSUR, doivent être pour tous les métiers de la terre l'occasion de dire NON et de manière très claire au LIBRE-ECHANGE.

Exigeons des lois qui protègent notre agriculture, notre nourriture et notre tissu social et économique! •

LES PAYSANS ET PAYSANNES DE LA VIGNE DISENT NON !

OPPOSITION AU NOUVEAU CONTRÔLE DE CAVE - AFFAIRE À SUIVRE

WILLY CRETEGNY
PRÉSIDENT DE L'ASVEI

Depuis 6 ans, l'Association suisse des vigneron-encaveurs indépendants ASVEI mène avec obstination un mouvement d'opposition au nouveau contrôle de cave. Une opposition que l'attitude inflexible de l'OFAG et du conseiller fédéral en charge de la viticulture ne fait que renforcer.

EN RÉSUMÉ, les fraudes commises par une grande entreprise de commerce de vins ont tout bousculé. A la place de sanctionner l'intéressée, l'OFAG a décidé de punir tout le monde en durcissant les exigences du Contrôle suisse du commerce des vins (CSCV), l'organisme désigné pour le contrôle de tout le secteur.

En 2002, les accords bilatéraux avec l'UE ont forcé l'OFAG à introduire un contrôle fédéral pour tous les producteurs de vin. Les vigneron-encaveurs - c'est-à-dire tous ceux qui ne vendent que leur propre récolte et n'achètent donc pas de raisin - avaient alors obtenu une exemption, les contrôles cantonaux étant suffisants et plus adaptés aux PME. En 2018, à cause de l'affaire mentionnée plus haut, l'OFAG a modifié l'Ordonnance sur la vigne et le vin afin de durcir ce contrôle et introduire pour les vigneron-encaveurs les mêmes exigences que pour le grand commerce, importateurs compris. Pour nous, ce fut la goutte qui a fait déborder la cuve. Ce changement implique encore davantage de charges administratives, davantage de contrôles ; nous n'avons déjà presque plus de terre sous les souliers, car nous passons notre temps au bureau.

ET POURTANT, NOUS AVONS L'IMPRESSION d'avoir tout fait juste. Nous avons répondu à la consultation sur le projet d'ordonnance en rappelant que nous sommes des producteurs et que, chaque année, nous livrons déjà toutes nos données aux autorités cantonales. Celles-ci reçoivent la liste de nos parcelles, avec les cépages cultivés, la densité-hectare, le volume récolté. Nous pouvons même affirmer sans hésitation être bien plus transparents que les grands commerces. De plus, lors de la consultation, nous avons obtenu le soutien de toutes les organisations de la branche, faïtières et interprofessions. Toutes ont répondu de la même manière à la consultation : reconnaissez le statut des vigneron-encaveurs comme des paysan-nes de la vigne et reconnaissez qu'ils répondent amplement aux exigences de transparence. Malgré ce soutien de toute la filière, le Conseil fédéral a introduit, au 1er janvier 2018, la nouvelle ordonnance. Il ne nous restait pas beaucoup de choix : soit baisser la tête, soit dire **NON !**

PLUS DE 80 VIGNERON-NES ont décidé de s'opposer à ce contrôle, malgré les risques. Depuis plus d'un an, notre recours est pendu auprès du Tribunal administratif fédéral*. En attendant sa décision, certains cantons ont suspendu les poursuites, alors que d'autres s'acharnent contre les opposant-es (convocations au tribunal, amendes, menaces d'emprisonnement). Nous sommes décidés-es à mener ce combat jusqu'au bout et toujours plus de vigneron-nes rejoignent le mouvement.

NOTRE AVENIR EST EN JEUX ! Depuis longtemps nous demandons que la spécificité de notre profession soit reconnue, car il en va de la pérennité de nos exploitations. La Confédération ayant tendance à s'aligner sur les règlements européens, des exigences et des contrôles supplémentaires sont malheureusement à prévoir dans un avenir proche (étiquetage, exigences sanitaires, etc). La pression de ces charges administratives toujours plus lourdes pousse à l'abandon pur et simple de notre métier et de nombreuses petites caves artisanales sont sans repreneurs. Alléger la charge administrative permettrait d'encourager les nouvelles générations à reprendre les domaines qui font la fierté de nos régions et de notre pays.

CE COMBAT POUR ÊTRE RECONNUS comme paysan-nes de la vigne a une autre raison fondamentale. Nous mettre dans le même panier que les commerces comporte le grand risque de ne plus être autorisés à construire nos infrastructures en zone viticole, et de nous obliger à aller nous installer en zone artisanale. Vigneron-nes excédés-es par le contrôle de cave? Paysan-nes, osez aussi dire **NON** au tsunami des charges administratives! •

Rejoignez une action forte qui crée un vrai rapport de force avec l'autorité.

www.asvei.ch/controleCave.html, info@asvei.ch

*La décision du TAF est tombée au moment de boucler ce journal. Le recours de l'ASVEI est rejeté, plus d'informations prochainement.



ASSOCIATION SUISSE
DES VIGNERONS ENCAVEURS INDEPENDANTS

SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG DER
SELBSTEINKELLERNDEN WEINBAUERN

ASSOCIAZIONE SVIZZERA
VITICOLTORI-VINIFICATORI

LA FILIÈRE VINI-VITICOLE EN SUISSE

ALBERTO SILVA
SECRÉTAIRE D'UNITERRE ET MARAÎCHER

Nous nous émerveillons devant les coteaux couverts de vignobles et les vins sur nos tables, mais en fait, comment est cultivé le raisin dans notre pays ?

L'HISTOIRE D'AMOUR entre la Suisse et le vin ne date pas d'hier. En effet, les premières traces de vignes dans notre pays remontent à l'époque romaine, environ 60 ans avant J.-C. Des indices archéologiques ont été découverts dans le canton du Valais. La vigne est maintenant cultivée sur 14'606 hectares à travers le pays, en baisse de 23 hectares par rapport à 2021 (-0,2%). Même si chaque canton possède son vignoble, la culture et la production de vin se concentrent évidemment dans des régions particulières. Ainsi, le Valais est la plus grande région viticole, avec 33% de la surface totale. Suivent le canton de Vaud (26%) et Genève (9%). Les quelques 2'500 vigneron-nes cultivent les 252 cépages présents en Suisse, réunis sous 62 AOC viticoles régionales : parmi ces cépages, le Pinot noir est le plus cultivé (26%), le Chasselas le talonne de près (25%). En outre, en 2021, près de 17% du vignoble était cultivé selon les directives de l'agriculture biologique.

EN 2022, LES VENDANGES ONT ÉTÉ TRÈS BONNES, grâce à l'absence quasi-totale de gel au printemps ou de grêle. Cette année-là, 99 millions de litres ont été produits en Suisse, en augmentation de 61% par rapport à l'année précédente, sachant qu'en 2021, la production a été historiquement la plus basse depuis 1957, en raison d'une météo très difficile. La quantité mais aussi la qualité des vendanges dépendent donc fortement des conditions climatiques.

EN 2022 TOUJOURS, 237 MILLIONS DE LITRES DE VIN ont été consommés en Suisse, ce qui représente une baisse de 18 millions par rapport à 2021 (-7%). En moyenne, 38 bouteilles de 75 cl sont consommées chaque année par personne (dont 14 bouteilles de vin suisse), ce qui place la Suisse au 4ème rang mondial de la consommation annuelle par habitant-e. Bien que la consommation globale soit en baisse, il faut noter que la part de marché des vins suisses représente 37%, soit une hausse de 1,6% par rapport à 2021. Les Suisses aiment leur vin ! De plus, la quasi-totalité de la production indigène est consommée dans le pays, et seulement 1 à 2% des vins suisses sont exportés.

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES : impossible de produire en Suisse tout le vin qui y est consommé. Les importations sont donc très importantes : en 2022, elles ont représenté 178 millions de litres, en diminution de 6,2% par rapport à 2021 (-11,7 millions de litres). Parmi les vins étrangers préférés des Suisses, nous retrouvons les vins italiens (42%), français (22%) et espagnols (17%). Evidemment, les enjeux pour cette filière sont importants : adaptation au dérèglement climatique, pression des vins étrangers moins chers, gestion durable des sols, pour ne citer que cela.

Au-delà de la production/consommation, le vin est également chargé d'histoire, de traditions et de symboliques : la fête des Vignerons est là pour en témoigner ! Le patrimoine gastronomique suisse aussi ! •

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN :

Observatoire suisse du marché des vins SwissWine
L'année viticole 2022: Statistiques vitivinicoles, OFAG



MÉCANISATION DES VENDANGES : UN RÉEL PROGRÈS ?

BERTHE DARRAS
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Une réflexion sur les progrès technologiques dans le domaine de la viticulture, qui doit nous encourager à envisager les conséquences plus globales de tels choix.

LORS DE LA PÉRIODE DES VENDANGES, nous voyons de plus en plus fleurir ces machines à vendanger ou "vendangeuses". Cette évolution technologique m'a beaucoup interpellée: le moment le plus convivial dans la viticulture n'est-il pas justement les vendanges? La tradition des vendanges manuelles et des joyeuses fêtes de vendangeur-euses va-t-elle donc disparaître? Alors, certes, les conditions de travail et de logement des vendangeur-euses peuvent, dans certaines situations, être questionnées; trouver ses vendangeur-euses est chronophage; mais pour avoir moi-même "fait les vendanges" et de ce que j'entends autour de moi, quelle tristesse de voir disparaître les vendanges traditionnelles!

Dans notre cher monde capitaliste où tout se réduit aux économies d'échelle, à la rentabilité, au profit et à la dévotion totale au progrès technologique, nous devons inévitablement en arriver là.

DES VOIX DISSONANTES. Cependant, bonne nouvelle, voici quelques exemples en France où de toute façon, la machine est interdite: "L'emploi de la machine à vendanger est interdit en Champagne où pourtant la dimension et la configuration du vignoble s'y prêteraient. La raison est d'un autre ordre. La partie prépondérante du raisin vendangé en Champagne provient de cépages noirs, avec lesquels on produit du blanc de noirs. La machine maltraite les baies au point de colorer le moût, ce qui exclut la production de vin blanc à partir de raisins noirs. La machine à vendanger n'intervient pas non plus dans le Beaujolais, car là aussi le raisin doit être cueilli avec la grappe pour que la macération carbonique puisse s'effectuer en grains entiers. Il en va de même dans les vignobles de vendanges tardives et de liquoreux, pour lesquels les tris successifs impliquent des vendanges manuelles." Ou fortement critiqué: "En Bourgogne et en Alsace, les avis sur la machine à vendanger sont négatifs. On lui reproche de ne pas pouvoir trier assez finement le raisin pourri qui contaminera l'ensemble de la vendange. D'autres inconvénients concernent les débris végétaux que les batteurs de la machine entraînent dans la vendange, de même que les meurtrissures du raisin, lequel, vendangé au soleil, peut commencer à fermenter et à s'oxyder de manière prématurée."

RESTER CRITIQUE. D'autres témoignages affirment au contraire que la machine est plus performante dans le tri du raisin, et qu'elle permet aux viticulteur-trices de s'affranchir en partie de la gestion des employé-es. Au sein d'Uniterre, nous estimons cependant qu'il faut savoir rester critique face aux évolutions de la mécanisation. Dans le cas de la vendangeuse, l'investissement est énorme, la dépendance aux technologies s'accroît, et il devient de plus en plus complexe pour le-a paysan-ne de réaliser de façon autonome l'entretien de telles machines. Toutes les parcelles ne sont pas accessibles à un tel degré de mécanisation. Enfin, la perte du savoir-faire doit interroger. Finalement, nous constatons que le prix payé à la production reste le nerf de la guerre et guide les choix des producteur-rices.

Espérons qu'en Suisse, nous saurons voir cette évolution avec un regard critique et résister! •

SOURCE:

1 www.cavesa.ch/definition/machine-a-vendanger

RUÉE VERS LE ROSE

DE JULIE REUX
LE MONDE-DIPLOMATIQUE/ DE, JANVIER 2024
EXTRAITS DE CE DOCUMENT ULRIKE MINKNER

Dans le sud-est de la France, le nombre de domaines viticoles ayant changé de mains en 2022 n'a jamais été aussi élevé. L'homme le plus riche de France, Bernard Arnault, a donné le coup d'envoi de cette ruée en 2019 avec l'achat du domaine viticole du Château d'Esclans. Au cours des années suivantes, le groupe mondial dirigé par Arnault (LVMH, leader dans le domaine de l'industrie du luxe) a acquis d'autres domaines viticoles, en totalité ou en partie, pour une superficie d'environ 400 ha. Entretemps, le prix du raisin et des terres viticoles a doublé dans les endroits les plus convoités. Tout le monde y gagne. Chaque année, environ 200 000 hectares au total sont vendus, en grande partie sans contrôle des autorités. "Ils sont heureux, ils ont tous acheté un de ces énormes pick-up de luxe", se moque Fabrice Raymond. Il cultive du vin naturel sur son domaine et est membre du syndicat paysan Confédération paysanne (Conf'). En août 2022, la Conf' a organisé une "vendange sauvage" sur une parcelle du Château d'Esclans pour protester contre l'accaparement des terres viticoles.

UNE REPRÉSENTANTE DE LA CONF' commente ainsi le comportement commercial du groupe: "LVMH et Cie achètent le raisin à un prix plus élevé. Tout le monde le leur vend, même les producteur-rices établies de longue date, organisées en coopératives, qui sont en difficulté financière. Et lorsque le prix baisse à nouveau, il est trop tard. Tout le monde a oublié que les coopératives ont été créées pour contrebalancer le pouvoir des gros clients". "Les entreprises comme LVMH ne veulent même pas de salarié-es, tout se fait par l'intermédiaire de prestataires".

Selon le service statistique Agreste, en 2020, environ 80% des travailleur-euses agricoles étaient en situation de précarité, en particulier des femmes. La proportion de saisonnier-es étranger-es, qui viennent en France pour des tâches spécifiques comme la taille de la vigne, est encore plus élevée dans l'agriculture que dans le bâtiment. Un observateur de la viticulture en Provence met en garde contre ces ventes à grande échelle: "Si cela continue à ce rythme, à la prochaine génération, il n'y aura plus de viticulteur-rices". •

SOURCES

www.monde-diplomatique.fr/2024/01/REUX/66481
www.monde-diplomatique.de/zeitung



CROWDFUNDING

PROCÈS ELSA

MAURUS CONTRE GOLIATH !

LE COMBAT DE NOTRE PRÉSIDENT MAURUS GERBER se poursuit. Après sa victoire en 1ère instance, il a été débouté par le Tribunal cantonal suite au recours d'Elsa, au motif que cette affaire ne doit pas être traitée comme une procédure civile, mais plutôt administrative. Une réponse qui va à l'encontre de ce que l'OFAG nous avait affirmé lorsque Maurus a décidé d'entamer la procédure.

Maurus poursuit donc sa lutte, avec le soutien de notre organisation, et a déposé une plainte administrative contre l'OFAG pour le non-versement de la prime à la transformation fromagère à laquelle il avait droit. Les frais juridiques sont estimés au total à environ 25'000.-frs, dans le pire des cas.

Le jugement sera déterminant pour tous les producteur-rices de lait. C'est pourquoi Uniterre a lancé un financement participatif.

Toutes les infos sur notre site.
Partagez, parlez-en autour de vous
et soutenez Maurus dans sa lutte!

L'AGROÉCOLOGIE, UN MOUVEMENT PAYSAN

KATHARINA SCHATTON
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

En octobre dernier, les Journées de l'agroécologie ont eu lieu pour la troisième fois. Planifiées par l'association "Agroecology works!", un large réseau d'organisations membres réparties dans toute la Suisse a mis sur pied des visites de fermes, des conférences, des tables rondes et d'autres événements.

EN TANT QUE MEMBRE DU RÉSEAU, Uniterre a cette fois encore proposé plusieurs événements: Laurent Vonwiller, membre du comité d'Uniterre, a organisé plusieurs discussions en ligne autour de la définition de l'agroécologie et de la question de la base paysanne pour le mouvement agroécologique. La section régionale d'Argovie a préparé une visite de l'entreprise Andermatt Biocontrol à Grossdietwil, qui s'est spécialisée dans la protection biologique des plantes. Enfin, une discussion entre consommateur-rices et producteur-rices sur le thème du renforcement de la vente directe a vu le jour en collaboration avec la Solawi TaPatate! à Wallenbuch (FR).

Le comité d'Uniterre, avec le soutien du secrétariat, est représenté dans plusieurs groupes de travail d'"Agroecology works!" et s'implique activement dans les orientations stratégiques de l'association.

LA TRINITÉ DE L'AGROÉCOLOGIE. En effet, les formations politiques et techniques constituent depuis plus de 25 ans un pilier stratégique du mouvement paysan international La Via Campesina (LVC), qui est représenté en Suisse par Uniterre. C'est tout à fait dans l'esprit de l'approche largement acceptée qui considère l'agroécologie à la fois comme une méthode de culture durable, comme une science, mais aussi comme un mouvement social. Ainsi, LVC place la formation politique au centre de ses cours. L'échange entre paysans et paysannes sur les méthodes de culture adaptées aux conditions locales est également un élément-clé. L'agroécologie est une alternative responsabilisante face à l'agro-industrie qui rend paysan-nes dépendant-es et les prive de leur autonomie.

UNE APPROCHE GLOBALE. A l'automne 2023, "Agroecology works!" a soutenu la campagne d'Uniterre "Des prix équitables, maintenant!". En Suisse comme ailleurs, l'agroécologie doit être pensée de manière globale et surtout à partir des producteur-rices. Par exemple, en réfléchissant à la manière de renforcer à l'avenir les échanges sur les pratiques agroécologiques paysannes ou de s'opposer à l'appropriation du terme par l'agro-industrie. Ce qui est sûr, c'est que la cuisine du projet "Agroecology works!" bouillonne et qu'Uniterre reste une voix paysanne importante au sein du mouvement. Restez à l'écoute! •



HUITIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA VIA CAMPESINA

SAMUEL WHARRY
JEUNE MEMBRE D'UNITERRE

Samuel Wharry s'est rendu en Colombie en décembre dernier afin de représenter notre organisation auprès de La Via Campesina. Il ramène dans ses bagages espoir et dynamisme.

LE MOUVEMENT PAYSAN MONDIAL qui a émergé dans les années 90, pour unifier les paysan-nes de tous horizons et porter leur voix à contre-courant de la logique économique libérale et de la mondialisation, est toujours bien vivant, même plus que jamais, et il n'est pas près d'avoir dit son dernier mot!

CADRE IDÉAL POUR FÊTER 30 ANS D'EXISTENCE, c'est la Colombie qui a accueilli la 8e Conférence internationale de La Via Campesina (LVC), du 3 au 8 décembre 2023. Au cours de ces 30 années d'articulation et de mobilisation, LVC a uni la paysannerie du nord et du sud global dans la défense de droits fondamentaux. Ceci a été réalisé malgré la criminalisation et le pouvoir grandissant des multinationales et contre les politiques économiques néo-libérales qui menacent les moyens de subsistance des peuples, des paysan-nes et la vie sur la planète. Le mouvement mondial compte 200 millions de paysan-nes, pêcheur-ses, travailleur-ses agricoles – souvent migrant-es – et des communautés autochtones. En d'autres termes, il rassemble la diversité des populations rurales qui garantissent la souveraineté alimentaire et constituent le principal front de résistance en Afrique, en Amérique, en Europe et en Asie. Dans ce contexte, La Via Campesina construit une solidarité internationale, lutte pour la paix et défend la démocratie au milieu des crises politiques et des conflits armés.

500 DÉLÉGUÉ-ES VENANT DE 182 ORGANISATIONS nationales réparties dans 82 pays du monde entier étaient présentes à Bogota, réuni-es sous le slogan: "Face aux crises globales, nous construisons la souveraineté alimentaire pour assurer un futur à l'humanité". Les Conférences internationales, qui ont lieu tous les 4 ans, représentent l'organe décisionnel de La Via Campesina pour valider les propositions des groupes de travail dans le but d'analyser et de comprendre les événements mondiaux, et de planifier les actions et mobilisations pour la prochaine période. À cette occasion, les différentes coordinations régionales présentent leurs plans d'action, et des propositions pour avancer en accord avec les valeurs du mouvement. Au préalable, dès le 1er décembre, ont également eu lieu la 5e Assemblée des Jeunes, la 6e Assemblée des Femmes (avec en parallèle l'assemblée des hommes en lutte contre le patriarcat) et la toute première rencontre des diversités, sexuelles et de genre.

LES ENJEUX SONT ÉNORMES, dans une phase de relance économique post covid et face au constat que le capitalisme, aveuglé par la loi du "toujours plus, toujours plus vite", ne proposera guère de solutions aux impacts écologiques et sociaux destructeurs dont il est responsable. La mainmise des grands groupes impacte les populations paysannes qui voient leur autonomie alimentaire dangereusement affectée. De plus, LVC met en garde contre les revers politiques à l'échelle mondiale, et l'avancée de l'autoritarisme de droite et du conservatisme qui aggravent la situation des paysan-nes appauvri-es et exploité-es par les sociétés multinationales et les États complices.

DANS CE CONTEXTE DE CRISE GLOBALE, la Via Campesina cherche à promouvoir l'agroécologie et à renforcer la souveraineté alimentaire, seules réponses aux défis actuels. Faire vivre ce modèle d'agriculture paysanne pour refroidir une planète en surchauffe, assurer la relève à travers la formation des jeunes, préserver des sols vivants, stocker du carbone plutôt que d'en émettre massivement. Le premier pas concret dans ce sens est de faire appliquer la Déclaration sur les Droits des Paysan-nes et autres personnes vivant en milieu rural (UNDROP)¹ dans tous les pays. •

¹ www.uniterre.ch/fr/defendre-les-droits-paysans/#undrop

Section Uniterre Argovie

DÉVELOPPEMENT DE LA SECTION PAR LA MISE EN RÉSEAU?

JOSEF KAUFMANN
PRÉSIDENT SECTION ARGOVIE

Au sein de la section d'Argovie, nous nous penchons déjà depuis longtemps sur la question du "développement de la section". En réfléchissant à ce thème, il est apparu qu'en plus de l'implication des membres, il fallait viser ou intensifier la mise en réseau avec des organisations qui partagent des valeurs identiques ou similaires à celles d'Uniterre. A la lumière de nos expériences, il s'est avéré que les exploitations Solawi sont des organisations intéressantes à cet égard, car Uniterre a soutenu le mouvement Solawi dès le début. Comme notre organisation est peu connue en Argovie, l'objectif a été fixé de la présenter aux membres des exploitations Solawi, avec l'espoir de gagner de nouveaux membres pour Uniterre.

IL S'AGISSAIT ENSUITE DE TROUVER QUELLES AUTRES EXPLOITATIONS SOLAWI existaient en Argovie, en plus de celles que nous connaissions déjà. Grâce à la plateforme de mise en réseau sur le site Internet du centre de coopération pour l'agriculture solidaire (www.solawi.ch), nous avons obtenu les informations nécessaires. Il en ressort qu'il existe au total 7 exploitations Solawi en Argovie, dont la plus ancienne fonctionne depuis 10 ans et les deux plus récentes ont été fondées en 2023. Nous avons contacté les exploitations Solawi pour leur demander si une délégation de la section pouvait venir présenter Uniterre. Le résultat a été réjouissant, puisque toutes les exploitations, sauf une, ont donné une réponse positive.

LE 6 DÉCEMBRE 2023, la première exploitation visitée a été "naturAcher" (www.naturAcher.ch) à Beinwil (Freiamt), dirigée par Astrid Elsässer et Markus Wolfisberg. La ferme, d'une superficie de 3,5 ha, est située sur une colline dans le hameau de Wallenschwil, en pleine verdure, au bout de la route d'accès. A l'origine, il s'agissait d'une pépinière, notamment pour les fruits sauvages. Mais ils/elles ont cherché une solution pour cultiver de légumes sur leur ferme et ont découvert les potagers en auto-cueillette en Allemagne et en Autriche. C'est ainsi qu'est né leur concept "Sälberernte"* (www.sälberernte.ch), qui fonctionne comme suit: Ils/elles cultivent les légumes sur 6000 m², c'est-à-dire qu'ils/elles les sèment, les plantent, les entretiennent et les arrosent. Les abonné-es n'ont qu'à les récolter elleux-mêmes sur la partie de la parcelle qui leur a été attribuée. Il n'y a pas de travail participatif des abonné-es, mais un échange mensuel avec elleux. Le tout n'existe que depuis deux ans avec une soixantaine d'abonné-es*, principalement de la région, et semble répondre à un besoin même dans cette région rurale.

LES LÉGUMES SONT CULTIVÉS DE MANIÈRE BIOLOGIQUE (c'est-à-dire selon les directives de l'agriculture biologique, mais sans certification) en utilisant également des éléments de l'agriculture régénérative et de la permaculture. Tout est planté en paillis, ce qui rend l'arrosage presque inutile. Le compost produit sur place est utilisé pour la fertilisation. Ils/elles cultivent eux-mêmes les plantons en utilisant leur propre mélange de terre sans tourbe et au printemps, ils/elles organisent un marché aux plantons. Ils/elles proposent également des cours sur la culture des légumes, la conservation des légumes ou des recettes pour certaines espèces de légumes.

MARKUS WOLFISBERG ET ASTRID ELSÄSSER souhaitent bien sûr réaliser d'autres idées. Ils aimeraient maintenant cultiver aussi des légumes d'hiver et lancer une nouvelle offre de paniers pour 2024: les personnes intéressées seront informées en début de semaine de ce que contient le panier et pourront ensuite décider si elles veulent ce qui leur est proposé ou non.

ET MAINTENANT, QUELLE EST LA SUITE? a été la question finale. Pour rester en contact, ils pourraient envisager de mettre à disposition des documents de notre organisation lors de leur marché aux plantons. Ils seraient également prêts à organiser des visites guidées de leur exploitation. De notre côté, nous pouvons rendre compte de la visite de leur ferme et la faire connaître dans nos rangs. •

ET COMMENT C'ÉTAIT AVANT?

INTERVIEW AVEC HEINZ TEUTSCH, VITICULTEUR À SCHAFIS (BE)
RÉALISÉ PAR ULRIKE MINKNER, PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

En cherchant une personne qui pourrait me parler de l'histoire et de l'évolution de la viticulture en Suisse, on m'a recommandé Heinz Teutsch. Il est viticulteur à Schafis et il a écrit un livre sur la viti-viniculture au bord du lac de Biemme (voir encadré ci-dessous). Ce livre, qui contient de nombreuses photos et documents d'époque, donne un merveilleux aperçu de l'histoire. Je cite ci-dessous des extraits du chapitre "Conclusions et perspectives".

RÉTROSPECTIVEMENT, on peut assurément dire que beaucoup de choses ont changé au cours des cent dernières années dans le monde viti-vinicole, à la vigne comme à la cave. Avec l'apparition du phylloxéra, il a fallu replanter tout le vignoble, mais une intense activité de greffage a finalement permis de vaincre la maladie. Les nouvelles maladies de la vigne, comme le mildiou et l'oïdium, ont souvent causé de gros dommages et on a dû apprendre à les combattre. L'introduction du treuil a été un premier jalon dans la mécanisation du travail de la vigne. Déclarer le vignoble du lac de Biemme comme zone à protéger et le faire entrer dans l'histoire comme la première zone de protection paysagère de la Suisse a probablement été l'un des actes fondateurs majeurs de nos prédécesseurs.

La construction du chemin des vignes d'Alfermée jusqu'à La Neuveville a été une étape importante vers la rationalisation de la gestion du vignoble. La protection phytosanitaire qui s'appuyait sur de nouvelles substances sans cesse renouvelées et apparemment toujours plus efficaces est presque devenue incontrôlable, avant que l'on remarque que "moins était plus" et qu'il fallait apprendre à travailler avec la nature plutôt que conter elle.

QUELLES ADAPTATIONS ET NOUVEAUTÉS ONT ÉTÉ APPORTÉES ?

Le passage à la conduite sur fil a marqué l'entrée dans une nouvelle ère pour le vignoble. Il y avait plus de place entre les ceps que dans la culture serrée en gobelets. Cela a permis une mécanisation supplémentaire avec des petites motofaucheuses, des broyeurs, des pulvérisateurs et des écimeuses. Mais surtout, cela a permis de verdir les sols, de laisser les sarments déchiquetés se décomposer dans la vigne au lieu de les brûler, et de répandre le compost plus facilement. L'enherbement empêche aussi le lessivage des sols et permet donc de conserver les nutriments. Dès lors, il n'est plus nécessaire de recourir aux engrais synthétiques, comme les confirment les analyses pédologiques. Le respect des directives de la production intégrée permet de rétablir l'équilibre biologique dans le vignoble.

Grâce à l'action naturelle des auxiliaires, on peut se pas-



ser progressivement des insecticides et acaricides. On réduit aussi constamment les doses d'herbicide pour lutter contre les mauvaises herbes, jusqu'à les abandonner complètement à partir de 2015.

BEAUCOUP DE CHOSSES ONT ÉGALEMENT CHANGÉ dans la cave. Le passage de la vente du vin en tonneau à la mise en bouteille a exigé des adaptations et l'acquisition de nombreuses connaissances. Le tonneau en bois a été remplacé par des cuves en béton, en métal ou en plastique, mais l'on revient de plus en plus à apprécier la valeur d'un bon fût en bois et l'élevage en barrique. Mais quand on me dit qu'autrefois, les vins du lac de Biemme étaient de la piquette, j'émet quand même quelques réserves. Chaque génération s'est toujours attachée à produire du bon vin.

QUELS SONT LES RISQUES CLIMATIQUES ET COMMENT Y RÉPONDRE ?

D'une part, le temps pendant la floraison de la vigne est déjà décisif. Si la floraison coïncide avec la rebuse – cette fréquente baisse de la température en juin – les grappes, victimes de la coulure, seront moins fournies, clairsemées, avec des conséquences potentiellement dévastatrices l'automne venu. Par ailleurs, le risque de grêle demeure important du mois de mai jusqu'aux vendanges. L'Assurance Suisse Grêle, passage obligé pour le viticulteur, permet d'amortir les conséquences financières. Mais quand on doit assister à la destruction du travail d'une année entière en quelques minutes, ce sont de durs moments dans la vie du vigneron. Il existe bien des filets anti-grêle qui donnent aujourd'hui de bons résultats.

DANS LES TEMPS PASSÉS, on se demandait souvent en automne, si le raisin allait mûrir avant l'arrivée de l'hiver. Aujourd'hui, avec le réchauffement climatique, la question prend un autre tour : quel est le moment idéal pour la vendange pour éviter la surmaturation du raisin.

PERSPECTIVES. Bien que la vigne soit une monoculture, nous avons une grande biodiversité grâce à l'enherbement. On trouve même des orchidées rares en pleines vignes, ce qui ne serait pas possible dans des sols amendés à grand renfort d'engrais. Grâce au tapis végétal, les substances nutritives ou les résidus de produits phytosanitaires ne finissent plus dans le lac ou les nappes phréatiques. Les générations à venir nous en sauront gré.

IL EST RÉJOISSANT DE VOIR LE DYNAMISME de la génération actuelle. La jeune génération se féminise. De nouvelles idées sont concrétisées. Les vignes sont de plus en plus conduites en culture biologique, voire biodynamique. Dans la commercialisation, de nouvelles voies sont ouvertes, tout en cultivant les traditions. •



À PROPOS DU LIVRE :

LA VIGNE ET LE VIN SUR LES BORDS DU LAC DE BIEMME AU FIL DU XXe SIÈCLE
Récits et souvenirs de Heinz Teutsch, vigneron à Chavannes / Schafis

Edition Schlössli 2023, ISBN 978-3-033-09784-1 (allemand)

Edition Schlössli 2023, ISBN 978-3-033-09785-8 (français)

À PROPOS DE L'AUTEUR :

Heinz Teutsch a grandi sur le domaine vinicole Schlössli. Après l'école, il a appris le métier de viticulteur et a passé sa maîtrise à 29 ans. Il a pu reprendre l'exploitation familiale en 1978. En 2008, il a transmis l'exploitation à son fils Fabian, représentant la sixième génération. Il a notamment été représentant de la région au sein de la Fédération suisse des vignerons, président fondateur de la Fédération des vignerons du lac de Biemme et, pendant 42 ans, expert grêle auprès de l'assurance Suisse Grêle.

LE DOMAINE SCHLÖSSLI :

Domaine familial de 7 ha de vigne avec encavage. Exploitation selon le Cahier des charges de Bio Suisse.

Vous trouverez de plus amples informations sur : www.weingutschloessli.ch/



POUR VOS DONS

Coordonnées bancaires

Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs
1564 Domdidier
CCP de la Raiffeisen 17-1378-2

IBAN : CH23 8080 8002 5119 3914 1

UNITERRE, av. du Grammont 9 - 1007 Lausanne

UNITERRE est reconnu d'utilité publique par les autorités fiscales du Canton de Vaud.

Vous pourrez déduire de vos impôts tous vos dons à Uniterre. MERCI !

UNITERRE

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS CONVOQUER le vendredi 5 avril 2024 à 10h à la Falbringenhof, Falbringen 24, 2502 Bienne.

ACCUEIL DÈS 9H30.

La ferme est facilement accessible en transports publics, le plus proche arrêt est "Ried" sur la ligne de bus n° 8 (gare direction Fuchsenried), à 5 minutes à pied de la ferme. Merci de privilégier également le covoiturage. En cas de difficultés, contactez-nous !
Katharina Schatton: 078 740 17 89

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, nomination de deux scrutateur-rices
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2023
3. Rapport du président
4. Rapport du secrétariat
5. Comptes 2023, rapports des vérificateur-rices et de la Commission de gestion
6. Budget 2024
7. Votation des rapports, des comptes 2023 et du budget 2024
8. Élections complémentaires:
Comité directeur
Commission de gestion
9. Objectifs de travail
10. Propositions écrites

12H-13H : PAUSE DE JEUNER: Apportez une ou deux spécialités de votre ferme ou de votre région pour le repas en commun en toute convivialité!

11. Proposition de prises de position sur le loup et l'initiative biodiversité
12. Débat sur l'élevage
13. Divers

LE PV (PROVISOIRE) DE L'ASSEMBLÉE 2023 EST DISPONIBLE sur notre site. Les comptes 2023 seront disponibles en version papier le 5 avril, mais vous avez également la possibilité de les demander par mail ici : c.mudry@uniterre.ch
Les propositions ou demandes spécifiques sont à transmettre par mail d'ici au 25 mars 2024 à notre président **Maurus Gerber** : maurus.gerber@bluewin.ch
En cas de questions ou d'incertitudes: 081 864 70 22

CONTRE-CHAMP

YVES BATARDON
MEMBRE DU COMITÉ D'UNITERRE



La viticulture suisse se compose de différentes structures de production. Viticulteur-rices, vigneron-nes, encaveur-euses, fermière-e, indépendant-es, membres de coopératives. Cette diversité est représentée au sein de plusieurs associations cantonales et nationales. Sur les échiquiers agricole et politique, nous ne représentons que peu de force et nous avons de la peine à nous fédérer derrière des revendications communes. Aujourd'hui, il est temps de surmonter nos différends, et de nous engager ensemble pour exiger, entre autres, la régulation des marchés d'importation.

Il n'y a pas que le vin qui est soumis aux pressions des marchés. En 2023 en Suisse, les importations de fromage ont pour la première fois dépassé les exportations.

DEPUIS PLUS DE 20 ANS MAINTENANT, la Confédération a pour leitmotiv que seules la communication et la publicité nous permettront de conserver notre place sur le marché indigène. L'expérience nous prouve cependant que cette manière de faire n'offre que de piètres résultats, mais a plutôt conduit à la disparition inexorable de trop nombreuses exploitations familiales, et à un esprit de compétition de plus en plus effréné entre nous. Ne serait-il pas temps de remettre au centre notre lien à la terre ?

CE LIEN À LA TERRE doit nous pousser à nous rapprocher de nos collègues éleveur-euses, maraîcher-es, horticulteur-rices, producteur-rices de lait et producteur-rices de céréales. C'est tout-tes ensemble que nous devons réclamer une régulation équitable des marchés et modeler une agriculture paysanne porteuse de sens et d'avenir. Retrouvons notre appartenance à la grande famille paysanne, en Suisse et par-delà les frontières.

Se sentir paysan-ne, dans toute la noblesse du terme, doit nous permettre, au-delà de nos différences, de mesurer tout ce que nous avons en commun pour construire le futur avec nos enfants et tou-tes celles et ceux qui nous suivront. •

AGENDA

16 mars F.A.M.E.: Journée d'information

pour la 3ème volée, à Berne
Inscription & plus d'infos:
<https://famefame.ch/journee-info/>

30 mars Arpentage du livre

de l'Atelier Paysan «Reprendre la terre aux machines»
14.00-16.00, Événement en collaboration avec Contre-Attaque et Autonomie. Plus d'informations suivront!

5 avril Assemblée générale 2024

en journée (environ 10h00-15h00),
à la Falbringenhof, Falbringen 24, 2502 Bienne,
voir aussi la convocation ici tout à gauche.

7 avril, 10h30-12h, conférence sur la spéculation des denrées alimentaires. Pôle Sud (Lausanne)

17 avril 2024 - Journée des luttes paysannes

Nous organiserons une grande action en Suisse alémanique, alors réservez déjà la date dans vos agendas, nous reviendrons vers vous avec plus d'infos très prochainement!

Agenda complet sur notre site
www.uniterre.ch/agenda/

Prochaines réunions du comité Uniterre

10h00 - 14h00, Bienne
30 avril, 2 juillet, 10 septembre, 29 octobre,
17 décembre (avec repas de Noël, lieu à définir)

LES SECTIONS D'UNITERRE

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Ruedi Berli 078 707 78 83

Fribourg contact : Bureau Uniterre

Vaud André Muller 021 652 75 50

Jura/Jura bernois Christine Gerber 032 484 02 41

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

Valais contact : Bureau Uniterre

Deutschschweiz Katharina Schatton 078 740 17 89

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 [www.uniterre.ch info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

Rédaction

Ulrike Minkner, u.minkner@uniterre.ch
Vanessa Renfer, v.renfer@uniterre.ch

Editeur, Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, c.mudry@uniterre.ch
Uniterre, Rue de Courtelary 11, 2720 Tramelan

Traductions

Stefanie Schenk
Pascoum's InTerreTexte (pascoum.net)
Bureau Uniterre

Photographies / Images

Eric Roset 1,2,4,5,6,8
Mis à disposition 3,6,7

Edition photographies / images

Markus Schönholzer

Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.

**L'info
à vos
côtés**

COMPRENDRE
LE MONDE,
AGIR ENSEMBLE

-30% sur nos abos
aux membres de nos
réseaux partenaires
lecourrier.ch/offres

Uniterre
Crésus
Crésus Comptabilité Crésus Salaires Crésus Facturation